



**CA2BM**  
agglomération  
2 Bases en Montreuillois



*Transports scolaires*

# *ce qui change à la rentrée prochaine*

Dès la rentrée 2021, la CA2BM prendra en charge le transport de tous les élèves scolarisés sur le territoire, **GRATUITEMENT**.

La communauté d'agglomération met en service **UNE NOUVELLE CARTE DE TRANSPORT NUMÉRIQUE, OBLIGATOIRE** pour tous les scolaires du territoire :

## **JE MONTE , JE VALIDE !**

Ce nouveau geste permettra de mieux connaître et gérer les lignes de transports, pour un service plus rapide et plus sûr.



## **MA CARTE ÉVOLUE !**

- 1** Passez la carte sur la borne
- 2** Un bip retentit, c'est validé !



**CA2BM**  
agglomération  
2 Bases en Montreuillois

**Pour tous renseignements : [transports@ca2bm.fr](mailto:transports@ca2bm.fr)**

## Encore une nouvelle carte ?

### Est-elle fiable ?

- Cette carte est valable pour toute la scolarité de l'enfant et ne nécessite pas d'être renouvelée chaque année.
- Elle doit être impérativement conservée dans son étui protecteur.

### Comment faire si mes enfants sont scolarisés en dehors de la CA2BM ?

- Pour les élèves résidant ou étudiant hors de la CA2BM : se rapprocher des services du Conseil Régional des Hauts-de-France :  
Tél. 0 800 026 080  
<https://transports.hautdefrance.fr/transport-scolaire/pas-de-calais/>

### En cas de perte ou de vol ?

- En cas de perte ou de vol, un duplicata de la carte\* pourra être demandé à l'adresse suivante : [transports@ca2bm.fr](mailto:transports@ca2bm.fr)

\*toute nouvelle carte sera facturée 8€.

## Comment faire en cas de déménagement ?

- Pour tout changement de domicile ou d'établissement, il faut en avertir le service transport de la CA2BM.

### Si mon enfant est en garde alternée ?

- Une demande est à formuler pour chacune des deux adresses. Si les trajets réalisés depuis le domicile s'effectuent sur le territoire de la CA2BM, une seule carte sera attribuée.

### Quand et où vais-je pouvoir retirer ma carte ?

- Votre carte vous sera remise par l'établissement. Si votre demande est effectuée dans le courant de l'année, elle vous sera envoyée par voie postale.

### Combien cette carte va t-elle me coûter ?

- Cette carte est GRATUITE.

# OÙ S'INSCRIRE ?

## EN LIGNE

 <https://ca2bm.monbus.mobi>

### Permanence de BERCK-SUR-MER

459, rue de l'Impératrice

Tél. 03 61 85 05 09

Du lundi au jeudi : 9h30-12h30 et 13h30-17h  
[transportsberck@ca2bm.fr](mailto:transportsberck@ca2bm.fr)

### Permanence d'ÉTAPLES-SUR-MER

Local Regain, résidence Bretagne  
rue Neuve

Tél. 06 72 30 80 52

Du mardi au vendredi : 14h-17h  
[transportsetaples@ca2bm.fr](mailto:transportsetaples@ca2bm.fr)

### Permanence de MONTREUIL-SUR-MER

11-13, place Gambetta

Tél. 03 21 90 94 57

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h  
[transportsmontreuil@ca2bm.fr](mailto:transportsmontreuil@ca2bm.fr)